

COULEUR CHASSE

CAHIER SPÉCIAL VIENNE

UN LOISIR GRANDEUR NATURE



la Nouvelle
République

www.lanouvellerepublique.fr

Centre Presse

CAHIER DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE - Mardi 27 août 2024 - 86



CHASSER à la Poitevineière

Perdrix rouges, grises - Faisans - Cailles - Bécasses

FORMULES à la JOURNÉE
ACTIONS, DEMIES-ACTIONS,
COMITÉ D'ENTREPRISE

poitevineiere@free.fr

06 89 66 80 45

86340 FLEURÉ



Territoire de 500 hectares, bois, taillis, haies, jachères, cultures à gibier - Chasse au chien d'arrêt devant soi

Chasse gardée

Chasse gardée ? Le film qui a fait rire près de deux millions de spectateurs l'hiver dernier joue sur un ton bon enfant avec les clichés sur les chasseurs et les antagonismes entre les ruraux et les urbains, en forçant habilement le trait. Humour gaulois, rigolade potache et bon sentiments à la clé.

La caricature fonctionne... Même si elle décrit un monde que chacun sait bien éloigné des réalités et des enjeux cynégétiques.

À l'approche de l'ouverture de la saison de chasse 2024-2025, programmée le dimanche 8 septembre dans la Vienne, ce cahier spécial en montre quelques facettes. Visages d'une chasse ancrée dans son temps comme dans le territoire départemental.

Préservation de la biodiversité, limitation des dégâts aux cultures, nettoyage de la nature, valorisation de la venaison... Les chasseurs de la Vienne agissent et innovent dans beaucoup de domaines sensibles. Ils s'emploient aussi à associer largement leurs partenaires et les autres usagers de la nature à leurs initiatives.

Pas question, ici, de chasse gardée. Pratiquant un loisir qui fait d'eux des vigies de la nature et des acteurs de terrain, les chasseurs s'emploient plutôt à faire des émules. Ils réussissent d'autant mieux que leurs réseaux maillent tout le territoire et que le lien étroit qu'ils développent avec leur environnement séduit de nouveaux publics. Les cohortes de jeunes et de femmes qui préparent leur permis de chasser en témoignent.

Tant pis pour les clichés.

Alain Defaye



Sommaire

- 3 INTERVIEW DE MICHEL CUAU, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA VIENNE
- 4 DES TIRS AUTORISÉS SOUS CONDITIONS
- 5 LA VENAISON TRIÉE ET VALORISÉE
- 6 LES GARDIENS DE LA BIODIVERSITÉ
- 7 LA CHASSE RAJEUNIT ET SE FÉMINISE

Textes Alain Defaye

Photos NR-CP, Mathieu Herduin, Fédération de la chasse de la Vienne

Photo de une Adobe Stock

Réalisation Service des Thématiques NR
La Nouvelle République du Centre-Ouest
1 ter rue du Moulin-à-Vent - BP 10119
86003 Poitiers Cedex - Tél. 05.49.60.36.36

Directeur de la publication,
président du Directoire Olivier Saint-Cricq
Directeur de la rédaction Christophe Hérigault
Rédacteur en chef Luc Bourrianne
Responsable Thématiques Anne Irjud
Régie publicitaire NR Communication
Poitiers : 05.49.62.68.16

CPPAP 0525 C 87037 - ISSN 2260-6858 -
Imprimerie La Nouvelle République Tours

Centre-Presses redaction@centre-presses.fr -
Directeur de la publication Olivier Saint-Cricq
CPPAP 0525 C 86526 - ISSN 1144-4134



(Photo Adobe Stock)

Origine principale du papier : France - Taux de fibres recyclées : supérieur ou égal à 50 % / Eutrophisation (pâte et papier) : Prot moyen 0,014 kg/tonne.



ALM-MDM

Votre spécialiste Quad - Motoculture

Venez découvrir nos offres* dans notre magasin



* Conditions en magasin

CHATELLERAULT SUD
Zone de l'Etang
8-10 rue de la Fouchardière
05 49 02 37 38





Earl BOBINEAU
Le spécialiste du gibier à plume

06 82 83 40 79 05 49 72 34 89

contact@bobineau-élevage.fr www.bobineau-elevage.fr

SARL Wilfrid PERRIN 
Agent Général d'Assurances

A votre service depuis 22 ans

Partenaire de votre Fédération
L'assureur des chasseurs
Solutions aux particuliers et aux professionnels

Agence de VERRIERES 05 49 42 71 56 cabinet.verrieres@mma.fr	Agence de MONTMORILLON 05 49 91 11 30 agence.montmorillon@mma.fr	Agence de JARDRES 05 49 46 32 65 cabinet.jardres@mma.fr
---	--	---

N° ORIAS 24003256



Michel Cuau

« La chasse attire »

Rajeunissement, début de féminisation... Le président des chasseurs de la Vienne estime que l'évolution de la chasse dans le département est aux antipodes des clichés véhiculés par ses opposants.

Comment se présente l'ouverture de la chasse, dans la Vienne ?

Les comptages hivernaux étaient bons, mais nous avons subi un printemps trop humide pour les oiseaux qui nichent au sol. Il a détruit les premières couvées. À l'heure actuelle, nous avons des couvées de recoquetage. Le pigeon ramier, en revanche, est très présent, tout comme la caille, en cette fin de mois d'août. Le lièvre se porte bien, les grands animaux aussi.

Comment évoluent les effectifs de chasseurs dans le département ?

À l'heure actuelle, nous sommes sur les bases de l'an passé, qui était une bonne année. Cela veut dire que nous pensons atteindre l'objectif de 11.500 chasseurs. Il y a toujours autant de candidats au permis de chasser qui présentent trois profils d'âge : les jeunes, les 30 à 40 ans et les gens qui préparent leur retraite ou qui viennent de la prendre et qui veulent être au contact de la nature. La chasse attire. Je remarque aussi qu'un nombre croissant de femmes passent le permis de chasser. Jean Ferrat disait que la femme est l'avenir de l'homme... Je pense qu'elle est peut-être aussi l'avenir de la chasse.

Que signifient ces évolutions ?

Ça veut dire que l'image que l'on plaque sur la chasse ne correspond plus du tout à la réalité. On est loin du cliché du vieux macho avec sa blague à tabac et son litre de rouge. La chasse attire parce que c'est un loisir qui se vit dans la nature et au rythme de la nature. Du 1^{er} janvier au 31 décembre, il y a des chasseurs dans la nature et pas spécialement pour prélever du gibier. Et quand nous invitons d'autres associations, qui n'ont rien à voir avec la chasse, à nous accompagner pour ramasser les détritiques qui la polluent, comme nous l'avons fait en mars, beaucoup nous rejoignent. Et quand nous faisons cela, on ne parle pas de chasse. On nettoie la nature qui a été souillée par des personnes qui, contrairement à nous, ne la respectent pas. Cette opération a été une grande réussite. Elle sera reconduite l'an prochain.



Quelles sont aujourd'hui les priorités de la fédération des chasseurs de la Vienne ?

La première, c'est de répondre le mieux possible aux attentes des chasseurs, tout en veillant à nos bonnes relations avec le monde agricole qui est notre partenaire privilégié. Je suis également attentif aux relations avec les autres usagers de la nature. Elles doivent être bonnes. Nous, nous acceptons tout le monde, mais à condition que les autres nous acceptent aussi. C'est l'art du partage. Nous continuons aussi à œuvrer pour une sécurité optimale. La Vienne est un département précurseur en matière de formation à la sécurité. Ce qui est devenu obligatoire au plan national, on l'avait pour l'essentiel mis en place depuis des années. La formation décennale obligatoire, en revanche, est une nouveauté. On peut la faire sur Internet ou en présentiel. Dans la Vienne, on a décidé de la faire en présentiel, en nous déplaçant.

Pourquoi ?

Internet, c'est bien. Mais il y a des gens qui ne sont pas forcément à l'aise avec cet outil. En allant à la rencontre des gens, on cultive la relation humaine. C'est le sens même de la chasse. Le contact humain, c'est enrichissant. Les gens sont ravis.

Quels sont les points de vigilance ?

Les dégâts aux cultures, bien sûr. Leur coût est multifactoriel. Il est lié à l'augmentation de populations de grand gibier, mais aussi à celle du prix des céréales. Grâce aux efforts des chasseurs, les superficies concernées ont bien diminué l'an dernier. Nous devons continuer à canaliser le mieux possible l'espèce sanglier. Pour les cervidés, les plans de chasse ont beaucoup augmenté et nos taux de réalisation sont supérieurs à la moyenne nationale. Il faut continuer. L'autre point de vigilance, c'est la défense de la chasse face aux attaques répétées que nous subissons. ■

(Photo NR-CP, Mathieu Herdwin)



« On nettoie la nature qui a été souillée par des personnes qui, contrairement à nous, ne la respectent pas. »

Propos recueillis par Alain Defaye

Tirs autorisés sous conditions

Le tir à moins de 150 mètres des maisons et l'usage de la chevrotine sont désormais autorisés dans des cas très précis et de façon très encadrée.



Les nouveaux dispositifs réglementaires complètent les mesures prises pour limiter les populations de sangliers. (Photo JACKMAC34 / PIXABAY)

L'annonce de l'autorisation de tir, à titre dérogatoire, à moins de 150 mètres des maisons, a suscité beaucoup d'interrogations, en début d'année 2024, dans la Vienne. « Ça a déclenché une peur de voir arriver des hordes de chasseurs près des maisons d'habitation tous les dimanches. Ce n'est évidemment pas le cas », explique Maxence Ronchi, directeur de la fédération départementale des chasseurs de la Vienne. Cet aménagement réglementaire s'inscrit dans le train de mesures prises pour limiter les dégâts provoqués par le gibier, en premier lieu les sangliers. Ils ne se limitent pas aux cultures. Très présents dans les friches à la périphérie des agglomérations, ils s'aventurent aussi à proximité des maisons dont ils labourent les jardins. Les chasseurs des ACCA (associations communales de chasse agréées) de la Vienne n'y pouvaient rien. Jusqu'en mars, ils avaient interdiction de chasser dans un rayon de 150 mètres autour des maisons. Ils peuvent désormais le faire, à condition de tirer en

direction opposée des maisons et de respecter les exigences de la procédure autorisant ces actions de chasse dérogatoire. « Il faut que le propriétaire leur donne une autorisation écrite, exceptionnelle, avec un objet défini et dans un cadre bien précis », résume Maxence Ronchi. La Vienne rejoint ainsi les rangs de la plupart des départements à ACCA obligatoires où ces tirs sont déjà autorisés à titre exceptionnel. Les propriétaires qui demandent l'intervention des chasseurs sont toutefois peu nombreux. Depuis mars, une seule des 284 ACCA du département a été sollicitée.

Peu de sollicitations

Le retour de la chevrotine, interdite depuis 1986, s'inscrit dans la même logique. Comme une trentaine d'autres fédérations départementales de chasseurs, celle de la Vienne a demandé le droit de l'utiliser. « Uniquement pour les chasses collectives au sanglier.

Il s'agit de chasses postées, quand la densité végétale est importante, ou dans les zones d'infrastructures très denses, avec une distance de tir imposée de 15 mètres. »

Dans cet environnement et avec ces règles, cette munition apparaît plus adaptée que le tir à balle. « Les louvetiers l'utilisent d'ailleurs depuis des années en zone périurbaine », souligne le directeur de la fédération des chasseurs.

Ces évolutions réglementaires permettront-elles de mieux limiter les dégâts provoqués par les sangliers qui sont responsables de 65 % des destructions de cultures, dans le département ? Elles complètent une panoplie d'outils. Dans la Vienne, les prélèvements augmentent d'année en année. Le cap de 8.400 animaux a été franchi cette année. « Un record. »

A. D.

FÉDÉRATION

Deux nouveaux administrateurs

Deux nouveaux administrateurs siègent à la fédération départementale des chasseurs de la Vienne, en remplacement d'Hervé Joyeux et de Patrice Martin, qui ont démissionné pour raisons professionnelles.

> Technicien méthode dans l'aérospatiale et président de l'ACCA d'Avanton, **Bruno Boissonnet**, 57 ans, remplace Hervé Joyeux dans le massif 4.

> Technicien, président de l'ACCA de Mauprévoir et éleveur de chiens, **Fabrice Garnier**, 49 ans, remplace Patrice Martin dans le massif 11.



Bruno Boissonnet.



Fabrice Garnier.

**VENTE - RÉPARATION
ESTIMATION
COUTELLERIE
VÊTEMENTS DE CHASSE**

**Armurerie
Blancoise**

JÉRÔME PERROCHON
Armurier diplômé de Saint-Étienne

Z.I. Les Daubourgs - 7, allée Gaspard-Monge
36300 LE BLANC - 02 54 37 16 46

armurerieblancoise@sfr.fr
armurerie blancoise

TCP THOUVENIN CHASSE & PÊCHE

10€ OFFERT dès 60€ d'achat
de REMISE IMMÉDIATE en caisse* jusqu'au 15/09

Atelier de réparation
Restauration - Fabrication
Tir sportif (cat B)
Optiques - Montage et réglage
Équipements du pêcheur
Coutellerie - Croquettes pour chien

1 rue de l'Essart - 86300 Chauvigny
05 49 13 35 67
www.armurerie-thouvenin.fr

*Voir conditions en magasin

VOTRE PROFESSIONNEL DU GRAND GIBIER !

Personnel qualifié et passionné

Magasin référencé

PISTEURS

Réglable et adaptable à votre épaule pour une meilleure réussite

- Stand de tir
- Sanglier courant
- Réglage au chevalet

Large choix de vêtements, bottes, coutellerie.

Atelier de réparation



MAISON GUILLARD
chasse - pêche - coutellerie
86250 CHARROUX
05 49 87 50 24

- Spécialiste de la pêche - Gamme complète et large choix

Venaison triée et valorisée

L'augmentation de grand gibier prélevé a incité les chasseurs à réfléchir à sa valorisation et à structurer la gestion de la venaison.

Le grand gibier est de plus en plus présent dans la Vienne. Il est aussi de plus en plus chassé. Un impératif pour la préservation des équilibres agro-sylvo-cynégétiques.

Mais l'augmentation du nombre d'animaux prélevés — près de 2.500 cervidés, plus de 8.000 sangliers et plus de 6.000 de chevreuils — questionne aussi l'organisation de la chasse. Que faire de leurs viscères? Comment utiliser des volumes de venaison que la seule consommation familiale et amicale ne suffit plus à absorber?

Les solutions mises en œuvre par les chasseurs de la Vienne donnent des résultats probants pour le traitement des déchets de venaison. Les essais de valorisation des produits de la chasse au grand gibier sont par ailleurs prometteurs. Mis en place voici deux ans, le réseau de récupération des viscères et sous-produits de venaison s'articule désormais autour de vingt-trois points de collecte, comportant une quarantaine de bacs accessibles aux seuls chasseurs et à l'entreprise d'équarrissage qui emmène puis traite ces déchets. Un système vertueux dont le fonctionnement qui représente un budget de 70.000€ par an, est entièrement financé par la fédération des chasseurs. Le département subventionne en revanche l'achat des bacs.

Plus de 700 des 1.360 attributaires de plans de chasse chevreuil utilisent désormais ce dispositif. Il a permis de collecter plus de 200 tonnes de déchets de venaison. Ce réseau continue de

s'étendre. La fédération des chasseurs vient d'acheter deux nouveaux bacs, cet été, pour répondre à des besoins qui augmentent.

La question de la valorisation des produits de venaison est autrement compliquée. Elle impose un strict respect de procédures sanitaires exigeantes. La création d'un centre départemental de découpe et de transformation des produits de la chasse est donc encore à l'étude.

La fédération départementale des chasseurs a néanmoins fait un test riche en enseignements. Une trentaine de carcasses ont été collectées et acheminées vers un centre de transformation situé à Chartres, en décembre 2023. Sept territoires de chasse ont participé à cette expérience pilote et en ont perçu les recettes.

« L'idée n'est pas de gagner de l'argent, mais d'amortir les coûts (les bracelets grand gibier sont payants), explique la fédération des chasseurs. Certains territoires cynégétiques ont des plans de chasse très importants et ne sont pas en mesure d'écouler cet afflux de venaison. »

L'expérience sera rééditée cette année. Deux week-ends de collecte sont programmés, au lieu d'un seul l'an dernier. Parallèlement, l'idée d'un centre départemental de valorisation des produits de la chasse fait son chemin: « La chasse est une activité nourricière. C'est un retour aux sources, dans une logique de circuit court. »



L'augmentation des populations de grand gibier et des attributions de bracelets conduit les chasseurs à structurer la gestion de la venaison (Photo archives NR)

A. D.

SARL GARAGE
BUJON

Vente de véhicules neufs
et occasions - Réparations

depuis 1976

Réparateur agréé ISUZU



ISUZU



Garage BUJON
ADRIERS
05 49 48 73 52

Garage BUJON
MONTMORILLON
05 49 84 57 57

MJV Automobiles
CHAUVIGNY
05 49 52 71 17



La Tricherie
Coopérative agricole

Agriculture régénératrice
et biodiversité :
des intérêts communs

Depuis plus de 20 ans, la coopérative agricole de La Tricherie allie un fort engagement dans le marché des filières haute gamme et un moindre impact environnemental.

Dans le but de renforcer les actions vertueuses, la coopérative s'est récemment engagée dans une démarche bas carbone.

De nombreux leviers sont mis en œuvre pour augmenter la séquestration du carbone et diminuer l'émission des Gaz à Effet de Serre :

- Mise en place de couverts végétaux multi-espèces,
- Travail du sol minimal,
- Utilisation de fertilisation plus performante,
- Plantation de haies,
- Semis de jachères.

Toutes ces actions sont une nouvelle source de valeur ajoutée pour les adhérents engagés.

POUR
UNE AGRICULTURE DU
VIVANT

LABEL BAS
CARBONE

Coopérative agricole de La Tricherie
BEAUMONT SAINT-CYR

05 49 19 44 33 - www.cooptricherie.fr

Gardiens de la biodiversité

La fédération de la Vienne gère cinq sites achetés par la Fondation pour la préservation de la nature. Prolongation de ses programmes de jachères et plantations de haies.



Un inventaire a permis de nombreuses espèces animales et végétales sur le site de Saint-Pierre-de-Maillé.
(Photo FDC86, Caroline Cailly)

Leurs opposants ne voient en eux que des prédateurs. Mais les chasseurs sont aussi et par nature des vigies et des protecteurs de l'environnement. Les programmes de plantations de haies, de jachères et de préservation des chaumes, en partenariat avec les agriculteurs qu'ils mettent en œuvre depuis des années dans la Vienne, en sont l'illustration.

En 2023, deux cents des deux cent soixante communes de la Vienne ont été concernées par les aménagements qu'ils impulsent pour la faune sauvage. Ils ont financé 1.300 ha de jachères ou bandes mellifères et innové en contractualisant avec des agriculteurs pour le maintien de 550 ha de chaumes à l'automne. « *Les agriculteurs et les territoires de chasse ont joué le jeu* », se réjouit Caroline Cailly, ingénieure chargée des missions de gestion des espèces et d'aménagement des territoires à la fédération départementale des chasseurs: « *Les retours ont été très bons. On renouvelle donc l'expérience cette année.* »

En six ans, les chasseurs de la Vienne ont aussi planté vingt kilomètres de haies. « *Ça prend de l'ampleur*, explique Caroline Cailly. *Le plan de relance Macron a permis d'accélérer en 2022-2023. Ça continue sous un autre nom. Les programmes se poursuivent jusqu'à l'horizon 2030.* » Perspective prometteuse, estime-t-elle: « *On va doubler.* »

Les cinq sites achetés dans la Vienne par la Fondation pour la préservation de la nature occupent

une place particulière dans cette démarche de protection et de restauration de biodiversité. Cette fondation est l'émanation des fédérations de chasseurs. Elle leur confie la gestion des lieux qu'elle sélectionne pour leur caractère patrimonial.

Les chasseurs de la Vienne gèrent et protègent ainsi des territoires qui peuvent faire jusqu'à une vingtaine d'hectares, à Champagné-Saint-Hilaire, Saint-Pierre-de-Maillé, Arçais, Ayron et Bellefonds. L'inventaire réalisé en 2022 sur celui de Saint-Pierre-de-Maillé en confirme le grand intérêt patrimonial et le fort potentiel.

Essentiellement constitué de landes à bruyère et de prairies à molinie, ce site abrite 189 espèces animales, 73 espèces végétales et une dizaine de types d'habitat. De la vipère aspic au pipit farlouse, en passant par l'alouette lulu et le guépier d'Europe, quarante-cinq de ces espèces revêtent un caractère patrimonial. C'est aussi le cas de six espèces floristiques. Autant de caractéristiques qui donnent à ces lieux « *un intérêt écologique global à fort potentiel* », souligne l'ingénieure en agronomie-environnement de la fédération des chasseurs.

La prochaine étape consiste en la mise en œuvre d'un plan de gestion pour la période 2024-2029. Il intègre notamment des travaux de restauration de milieux et des coupes de brande pour qu'elle se régénère. La nature ne se porte jamais aussi bien que lorsqu'on s'occupe d'elle.

A. D.

ARMURERIE GUILLOT

Christophe GUILLOT

Armurier diplômé de l'Ecole de Saint-Etienne
Expert Judiciaire D.U. de Limoges



Chasse et Tir sportif
Optiques
Atelier de réparation
Coutellerie
Expertises et rachats d'armes
Armes anciennes
Militaria

Mise aux cotes des armes, réglages optiques et essais en stand OFFERTS

2 Impasse de la Vallée du Pont - Parking Carrefour Contact
86800 Saint-Julien-l'Ars - 05 49 03 37 28

Ouvert du mardi au vendredi 9h à 12h et 14h30-19h
samedi 9h-12h et 14h30-18h



Armurerie de La Gartempe

Chasse - Pêche - Loisirs



Dépositaire de bracelets de sanglier

ARRIVAGE 2024

Réparation • Montage d'optique • Thermique
Coutellerie • Articles de pêche
Vêtements • Chaussants • Cadeaux

NOUVEAU ! Paiement en 4 fois*

Rémy BERTHONNET

Armurier Diplômé de l'école de St Etienne
Plus de 24 ans d'expérience

67 Rue des clavières | 09 86 62 47 76



La chasse rajeunit et se féminise

Le profil des candidats au permis de chasser évolue. Pour les plus jeunes et les hésitants, la Vienne promeut par ailleurs la chasse accompagnée.

La chasse attire dans la Vienne. Les quelque 350 candidats qui se présentent chaque année à l'examen du permis de chasser en témoignent. Beaucoup de jeunes parmi ces candidats, dont une proportion non négligeable n'est pas issue de familles dans lesquelles la culture cynégétique se transmet de génération en génération. Des jeunes retraités aussi qui, s'installant dans la Vienne, choisissent ce loisir pour renouer avec la nature. Les responsables départementaux de la chasse constatent en outre avec satisfaction une augmentation sensible du nombre de candidates.

Loisir historiquement masculin, la chasse est encore pratiquée à 98% par des hommes dans la Vienne. Mais les lignes bougent progressivement. Les femmes représentent aujourd'hui environ 10% des candidatures au permis de chasser. En pointe sur les formations, la fédération des chasseurs de la Vienne affiche sur ce point de très bons résultats avec 80% de réussite à l'examen. En amont, le dispositif d'accompagnement des candidats mobilise les techniciens fédéraux et des administrateurs sous la responsabilité de Bernard Reitz. Ces formations sont totalement gratuites. La partie pratique se déroule sur une demi-journée, le matin. Les séances théoriques

ont lieu le soir et durent trois heures. Temps nécessaire pour aborder les différents types de questions qui peuvent être posées à l'examen. Elles concernent aussi bien la nature et les espèces animales que les modes de chasse, l'organisation cynégétique, les munitions et la sécurité. Un dernier point essentiel. Chaque grille d'examen contient une question éliminatoire à ce sujet. Il est aussi central dans les formations pratiques : « On met les candidats en situation avec différents ateliers. On s'attache au strict respect des règles de sécurité. »

La sécurité est également au cœur des journées de formation destinées à celles et ceux qui veulent faire de la chasse accompagnée. Ce dispositif permet de chasser, dès l'âge de 15 ans, accompagné par un parrain ou une marraine. L'aspirant chasseur et son tuteur suivent la même formation obligatoire.

Une vingtaine de personnes en bénéficient dans le département. Deux sessions de formation étaient programmées cet été à leur attention. Il n'est pas exclu qu'elles soient plus nombreuses à terme. La fédération des chasseurs de la Vienne estime en effet que la chasse accompagnée a de belles perspectives : « C'est un dispositif d'avenir. »

A. D.



La chasse accompagnée se développe dans le département. (Photo NR-CP, Mathieu Herduin)

**ESPACE
MOTOCULTURE
LOISIRS**

Offre valable jusqu'au 30 septembre 2024

	AT5S Orange 5 980€ 5 490€
	AT5S EPS Blanc 6 400€ 5 990€
	AT5L EPS Noir 7 480€ 6 990€

1 coffre offert pour l'achat d'un quad AT5

65 rue du Peuron - 86300 CHAUVIGNY
05 49 56 46 59
www.espace-motoculture-chauvigny.fr
Retrouvez nous sur 


**Armurerie
Châtelleraudaise**

Rousseau P.F.
**Artisan diplômé
de l'école de Saint-Étienne**

	
--	---

Neuf et Occasion

Chasse - Trap Loisirs	Réparation SAV	Spécialiste montage et réglage d'optiques
----------------------------------	---------------------------	--

Ouvert du Mardi au Samedi de 9h/12h - 14h/19h
8 Place de Belgique à CHATELLERAULT
05 49 93 87 22



ISUZU D-MAX N60



- ✓ Jusqu'à 1 100 kg de charge utile
- ✓ Capacité de remorquage : 3 500kg⁽¹⁾
- ✓ Pas d'écotaxe, pas de TVS, TVA récupérable⁽²⁾
- ✓ Garantie constructeur 5 ans ou 100 000 km



SOFIBRIE
AUTOMOBILES

ECO DES NATIONS
Poitiers
www.ecodesnations.fr

166 av. du Plateau des Glières
86000 POITIERS
05 49 03 12 34

⁽¹⁾ La capacité de remorquage indiquée est le poids maximum techniquement remorquable déclaré par le constructeur et homologué en Europe. Cette capacité peut être réduite afin de respecter la Réglementation Nationale dans le Pays où le véhicule est utilisé. ⁽²⁾ Uniquement pour modèles Single et Space

la Nouvelle
République.fr



Téléchargez
l'appli NR

pour toute **l'info locale**

